

ARRÊTÉ 2016-PG-112

**Arrêté portant inscription sur liste d'admission
Examen professionnel de rédacteur principal de 2e classe PI (Session 2016)**

Pôle Concours

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
Vu le décret n°2012-939 du 1er août 2012 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 12 du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 susvisé,
Vu le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu l'arrêté 2015-PG-124 du Président du Centre de gestion d'Eure-et-Loir portant ouverture d'un examen professionnel d'accès, par voie de promotion interne, au grade de rédacteur principal de 2e classe, au titre de l'année 2016,
Vu le procès-verbal de la réunion du jury d'admission en date du 13 décembre 2016,

ARRÊTE

Article 1er : Sont inscrits sur la liste d'admission au grade de rédacteur principal de 2e classe les lauréats dont les noms sont portés sur l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : L'inscription sur liste d'admission ne vaut pas recrutement.

Article 3 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Luisant, le 14 décembre 2016,

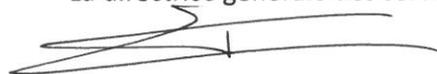
Pour le Président empêché, par délégation,
La 1^{re} Vice Présidente,

Annie DELTROY



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 15/12/2016
et de la publication le : 15/12/2016

Par délégation,
La directrice générale des services,



Céline ROUSSET

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT – Ligne de bus n° 13
Tél : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

LISTE DES CANDIDATS ADMIS**Examen de Rédacteur principal de 2ème Classe****Promotion Interne****- 2016 -**Jury du 13 DECEMBRE 2016

N° Dossier	NOM	Prénom
17480	BELLOY	Sandrine
17512	BERTHELOT	Xavier
17412	BONNETAT	Isabelle
17418	CALISKAN	Emine
17441	COIMBRA DE BRITO	Annabelle
17631	COLLIN	Karine
17456	GANNAT	Florence
17482	GARCIA	Béatrice
17380	JOLESSE	Cindy
17577	KESSOUAR	Houda
17496	LE MANH HO	Audrey
17508	LEMAIRE	Valérie
17513	LEMOS	Elisabeth
17417	LESTAGE	Alexandra
17383	MANGIN	Aude
17421	MIHOUBI	Nadia
17574	PAUL	Karine
17440	PERNOD	Sylvie
17511	PEYNE	Sandrine
17402	PINHEIRO MEDEIROS	Marie
17553	PLACET	Céline
17632	REBEYROL	Denis
17537	SIBOTTIER	Séverine
17578	TEILLET	Nathalie
17692	YAHIAOUI	Hakima

Nombre de candidats admis : **25**